

Image not found or type unknown



Travailler dans une autre entreprise pendant un congé

Par **franc**, le **20/05/2014** à **13:07**

Bonjour.

Un salarié en CDI dans une entreprise a-t-il le droit de prendre un congé d'une journée où il aurait dû normalement travailler dans son entreprise selon son contrat pour aller travailler dans une autre entreprise ou il est déclaré ?

Merci pour vos informations.

Par **P.M.**, le **20/05/2014** à **13:10**

Bonjour,

Si c'est un congé payé ou une journée RTT, il n'en a d'autant plus pas le droit...